

Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance du 13 décembre 2021

Vœu n° 2021-203

Vœu présenté par M. Ibrahima Traoré, conseiller départemental du Val-de-Marne,
au nom des groupes
Val-de-Marne en Commun – Parti communiste français et Citoyen.ne.s,
Socialiste et Républicain, Écologistes et citoyen.ne.s,
et M. Daniel Guérin conseiller départemental.

Pour le retour à 100 % de l'offre de transport public en Île-de-France.

Considérant les délibérations n°20211011-237 et n°20211011-238 du Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités en date du 11 octobre 2021 ;

Considérant que ces deux délibérations engendrent actuellement une baisse de l'offre de transport public sur 165 lignes de bus RATP dont 45 en Val-de-Marne, sur 13 lignes de métro dont la 8, sur les lignes de RER C, D et E, sur les lignes Transilien H, N et U ainsi que sur les lignes de tramway 2, 4, 6, 7, 8, 11 ;

Considérant que cette baisse se prolongera sur certaines lignes en 2022 ;

Considérant que cette baisse affecte le fonctionnement du réseau de transport et pénalise les usagères et les usagers en allongeant notamment les temps d'attente et en dégradant leurs conditions de voyage ;

Considérant l'urgence climatique et la nécessité de proposer des transports publics réguliers et attractifs pour faciliter leur usage et réduire celui de l'automobile lorsque cela est possible ;

Considérant que la crise sanitaire demeure d'actualité et que l'offre de transport réduite compromet la tenue des distances physiques, notamment aux heures de pointe ;

Le Conseil départemental du Val-de-Marne :

Le vœu est rejeté à la majorité.

Demande à M^{me} Valérie Péresse, présidente d'Île-de-France Mobilités, le retour immédiat de l'offre de transport à 100 % pour toutes les lignes de transport d'Île-de-France.
